

Plan de reconquête agricole : comment mobiliser du foncier dans le Var ?

Le 24 janvier dernier à Pignans, la Chambre d'agriculture et la préfecture du Var ont organisé une première série d'ateliers thématiques sur le thème de la reconquête agricole.

Plus de 80 personnes (agriculteurs et représentants agricoles et forestiers, collectivités, services de l'Etat, députés et attachés parlementaires, techniciens d'organismes agricoles) ont participé à ces travaux. Les réflexions, les échanges et les propositions émanant de cette intelligence collective ont été particulièrement riches. Des propositions d'actions et d'amendements, innovantes, concrètes et pragmatiques, ont ainsi été faites. La journée était articulée autour de trois ateliers thématiques afin d'imaginer des solutions collectives à la reconquête agricole et consolider durablement l'agriculture varoise. Le premier était intitulé «Lutter contre les friches, un défi départemental», avec dans le rôle de la rapporteuse Christine De Salvo, la présidente de la SAFER. Le second réfléchissait à l'intégration de l'enjeu de reconquête agricole dans les documents de planification. Enfin, le troisième atelier se demandait comment favoriser réglementairement les projets de (re)conquête agricole. Il était animé par la députée du Var Sereine Mauborgne, députée du Var.

Objectif : reconquérir 10 000 hectares de foncier agricole

Les prochains ateliers thématiques se dérouleront sur la



première quinzaine d'avril 2020. Avec dans le viseur la reconquête de 10 000 hectares de terres supplémentaires, soit 8% des terres agricoles perdues depuis 1960, dont les filières agricoles ont besoin pour leur développement à l'horizon 2030. Et plusieurs pistes sont déjà sur la table. Ainsi, dans le cadre du Plan départemental de reconquête agricole, projet pilote à l'échelle nationale, deux gisements fonciers ont été identifiés : les friches et les espaces boisés à potentiel agricole. Parallèlement à ces ateliers thématiques, des réunions s'organisent pour définir à l'échelle de chaque territoire des plans anti-friches afin de mobiliser les terres non exploitées et inciter à la remise en

culture. Douze réunions seront organisées, soit une réunion par intercommunalité dans le but de définir ces douze plans d'actions anti-friche sur

mesure. Trois territoires se sont déjà lancés avec la Chambre d'agriculture du Var : Cœur du Var, Provence Verte et Pays de Fayence.

